

	<b>SCHEMA DEPARTEMENTAL DE FORMATION REFERENTIELS DE FORMATION</b>  <b>Référentiel interne relatif à l'organisation de la formation et de l'évaluation (RIOFE).</b>	<b>Création :</b> Mars 2021
	<b>Chef d'agrès tout engin SPV</b>  <b>ANNEXE 4 : Livret de dispense de formation</b>	<b>Mise à jour :</b>

# LIVRET DE DEMANDE DE DISPENSE DE FORMATION

## CHEF D'AGRES TOUT ENGIN SPV

***Les documents doivent être transmis obligatoirement sous format électronique trois semaines avant la date de la commission à l'adresse suivante :***

**[ecoledepartementale@sdis42.fr](mailto:ecoledepartementale@sdis42.fr)**

	<b>SCHEMA DEPARTEMENTAL DE FORMATION REFERENTIELS DE FORMATION</b>  <b>Référentiel interne relatif à l'organisation de la formation et de l'évaluation (RIOFE).</b>	<b>Création :</b> Mars 2021
	<b>Chef d'agrès tout engin SPV</b>  <b>ANNEXE 4 : Livret de dispense de formation</b>	<b>Mise à jour :</b>

### 1- La dispense de formation

Vous avez choisi de vous engager dans une démarche pour obtenir une dispense de formation de **chef d'agrès tout engin SPV**. Nous vous demandons d'utiliser le présent livret pour constituer votre dossier et de joindre l'ensemble des pièces qui vous sont demandées.

Nous attirons votre attention sur le fait que vous devez préalablement disposer des conditions et des prérequis d'accès à la formation et de fournir les éléments pour que votre demande soit recevable (recrutement, statut, grade...).

Les référentiels nationaux, qui détaillent ces conditions pour chaque emploi, sont consultables sur le site du Ministère de l'intérieur.

### 2- Cadre juridique de la dispense de formation

Conformément à la section 2 de l'arrêté du 22 août 2019, relatif à la formation des sapeurs-pompiers professionnels et volontaires, la dispense de formation est une démarche qui a pour objectif de prendre en compte les attestations, titres et diplômes en relation avec la formation, ou vos expériences acquises durant au moins une année en vue d'obtenir une réduction partielle ou totale de période de formation.

La décision de la commission de dispense vous sera notifiée par courrier.

Nous vous invitons à vous rapprocher de votre officier formation compagnie ou du bureau de la formation pour vous accompagner dans votre démarche et nous faire parvenir votre dossier.

### 3- Les compétences fonctionnelles du chef d'agrès tout engin SPV

Les compétences transversales feront l'objet d'une évaluation globale sur l'ensemble du parcours de formation

Compétences du chef d'agrès tout engin	
ACTIVITÉS / Blocs de compétences	COMPÉTENCES ASSOCIÉES
<b>Commander une intervention incendie en tant que COS</b>	Analyser la situation opérationnelle
	Prendre la direction d'un sauvetage
	Faire assurer l'alimentation pérenne d'un dispositif hydraulique
	Diriger la manœuvre d'extinction
	Faire assurer les actions de protection avec le matériel adapté
<b>Gérer une intervention incendie sous l'autorité d'un COS</b>	S'intégrer dans un dispositif dirigé par un COS ou un chef de secteur
	Ordonner et contrôler les actions des équipes
	Rendre compte, informer le COS ou le chef de secteur des évolutions de la situation

	<b>SCHEMA DEPARTEMENTAL DE FORMATION REFERENTIELS DE FORMATION</b>  <b>Référentiel interne relatif à l'organisation de la formation et de l'évaluation (RIOFE).</b>	<b>Création :</b> Mars 2021
	<b>Chef d'agrès tout engin SPV</b>  <b>ANNEXE 4 : Livret de dispense de formation</b>	<b>Mise à jour :</b>

#### 4- Attestation sur l'honneur

Je soussigné,

Atteste sur l'honneur de l'exactitude des informations transmises pour la demande de dispense.

Date :

Signature :

	<b>SCHEMA DEPARTEMENTAL DE FORMATION REFERENTIELS DE FORMATION</b>  <b>Référentiel interne relatif à l'organisation de la formation et de l'évaluation (RIOFE).</b>	<b>Création :</b> Mars 2021
	<b>Chef d'agrès tout engin SPV</b>  <b>ANNEXE 4 : Livret de dispense de formation</b>	<b>Mise à jour :</b>

## 5- Etat civil

Madame <input type="checkbox"/> Monsieur <input type="checkbox"/>	
Nom de naissance :	
Nom d'usage (Epoque) :	
Prénom :	
Date de naissance :	
Grade :	
Statut :	SPV
Fonction exercée :	
Adresse personnelle :	
Numéro de téléphone :	
Email :	

Type de demande de dispense : (Cocher la case)

Demande au regard des attestations, titres et diplômes  ou Demande au regard de l'expérience

	<b>SCHEMA DEPARTEMENTAL DE FORMATION REFERENTIELS DE FORMATION</b>  <b>Référentiel interne relatif à l'organisation de la formation et de l'évaluation (RIOFE).</b>	<b>Création :</b> Mars 2021
	<b>Chef d'agrès tout engin SPV</b>  <b>ANNEXE 4 : Livret de dispense de formation</b>	<b>Mise à jour :</b>

## 6- Pièces à fournir

- Lettre de motivation détaillant les compétences détenues en lien avec l'emploi demandé
- CV du candidat
- Arrêté de recrutement au grade de sergent ou sergent-chef

### **Cas d'une demande de dispense suite à des formations**

- Les attestations, titres, diplômes en lien avec la formation demandé

### **Cas d'une demande de dispense dans le cadre d'une expérience professionnelle**

- Les attestations d'employeur ou de l'autorité de gestion, justifiant les expériences évoquées
- La description des activités réalisées en complétant la partie « dispense de formation au regard de l'expérience » du présent livret (page suivante).

	<b>SCHEMA DEPARTEMENTAL DE FORMATION REFERENTIELS DE FORMATION</b>  <b>Référentiel interne relatif à l'organisation de la formation et de l'évaluation (RIOFE).</b>	<b>Création :</b> Mars 2021
	<b>Chef d'agrès tout engin SPV</b>  <b>ANNEXE 4 : Livret de dispense de formation</b>	<b>Mise à jour :</b>

## 7- Demande de dispense au regard de l'expérience

Dans le cadre d'une dispense à partir d'expériences professionnelles, vous devez démontrer que vous avez au minimum un an d'expérience **de chef d'agrès tout engin SPV** ou équivalent, dans un autre environnement que celui des services d'incendie et de secours et que vous avez développé les compétences requises, à travers les activités exercées.

Pour le bloc de compétences ci-dessous, vous devez donc décrire au moins trois situations correspondantes en expliquant les actions réalisées, les moyens mobilisés et les compétences alors en jeu (en particulier celles décrites dans les référentiels nationaux).

Bloc de compétences demandées :	Description de la situation, activités réalisées, compétences mobilisées.
<b>Commander une intervention incendie en tant que COS</b>	1 <sup>ère</sup> expérience : ... ( <i>type, lieu, dates</i> )  2 <sup>ème</sup> expérience : ... ( <i>type, lieu, dates</i> )  3 <sup>ème</sup> expérience : ... ( <i>type, lieu, dates</i> )
<b>Gérer une intervention incendie sous l'autorité d'un COS</b>	1 <sup>ère</sup> expérience : ... ( <i>type, lieu, dates</i> )  2 <sup>ème</sup> expérience : ... ( <i>type, lieu, dates</i> )  3 <sup>ème</sup> expérience : ... ( <i>type, lieu, dates</i> )

Important : pour en faciliter son exploitation, ce document doit impérativement être dactylographié.  
Si besoin, vous pouvez développer sur papier libre.